



HAL
open science

L'histoire d'une lente redécouverte (XVe-XVIIIe siècles)

Jean-Luc Fournet

► **To cite this version:**

Jean-Luc Fournet. L'histoire d'une lente redécouverte (XVe-XVIIIe siècles). Le papyrus dans tous ses États de Cléopâtre à Clovis, Editions du Collège de France, pp.156-160, 2021, 978-2-7226-0580-0. hal-03885214

HAL Id: hal-03885214

<https://hal.science/hal-03885214>

Submitted on 10 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'histoire d'une lente redécouverte (xv^e-xviii^e siècles) [J.-L. Fournet]

Au sortir du Moyen Âge, la connaissance qu'on pouvait avoir du papyrus en tant que support de l'écrit était extrêmement limitée. Le site d'Herculanium n'avait pas encore livré ses centaines de rouleaux de papyrus [cf. p. 172-176]; l'Égypte n'était pas encore connue comme un réservoir inépuisable de papyrus antiques grâce auxquels la papyrologie allait pouvoir s'ériger en discipline dans le champ des études classiques [cf. p. 181-186]. L'expérience directe de ce support se restreignait alors aux rares exemples conservés dans les chartriers et autres dépôts d'archives ou dans les bibliothèques institutionnelles (étatiques ou ecclésiastiques) qui ont permis la transmission quasi ininterrompue de documents ou de livres de l'Antiquité jusqu'à l'époque moderne. Outre les chartes mérovingiennes dont il vient d'être question et des pièces isolées à l'historique incertain, les quelques spécimens que les érudits étaient en mesure d'observer et d'étudier provenaient principalement des archives de Ravenne [cf. p. 118-120].

D'une collection l'autre

La première trace d'un intérêt pour les papyrus remonte au xv^e siècle. Au début de ce siècle, le secrétaire du pape Cencio Rustici (né entre 1380 et 1390, mort en 1445) dit avoir feuilleté religieusement (*summa cum devocione*) un manuscrit sur papyrus à la Bibliothèque de Saint-Gall en Suisse – probablement le Cod. Sangallensis 226, un codex latin de 23 pages copié dans le sud de la France après 650 et conservant une partie des *Synonyma* d'Isidore de Séville ainsi que deux exhortations aux moines [fig. 82].

Moins chanceux fut Ambrogio Traversari (Ambroise le Camaldule, 1386-1439) qui, curieux d'admirer les papyrus de Ravenne, se voit refuser en 1433 l'entrée de leur dépôt par un conservateur jaloux et méfiant. L'avenir donnera raison à ce dernier puisque cette collection commença à être dépecée par les savants et collectionneurs à partir du milieu du xv^e siècle (et l'archevêque Filasio Roverella ne fut pas le dernier à donner l'exemple !) sans compter les déprédations provoquées lors du sac de Ravenne en 1512 par les troupes françaises et ferraraises. Ainsi Bartolomeo Bembo (1457-1526), frère adultérin de l'illustre cardinal, entra en possession d'un document de la plus insigne importance, un rouleau de papyrus donnant, en grec, la liste des évêques ayant pris part au troisième concile œcuménique de Constantinople (680-681) et provenant du fonds d'archives de Ravenne – il fut vendu en 1533 à l'humaniste Johannes Sambucus avant d'entrer en 1584



FIG. 82. LA PAGE 1 DU COD. SANGALLENSIS 226

ST. GALLEN (SUISSE), STIFTS-BIBLIOTHEK

à la Bibliothèque de Vienne (P. Vindob. G 3; TM 65380) où il fit l'objet d'une transcription publiée ultérieurement par le juriste et orientaliste John Selden (1584-1654) dans son édition des *Annales* d'Eutychès d'Alexandrie (*Eutychii Aegyptii, Patriarchae Orthodoxorum Alexandrini, [...] Ecclesiae suae Origines*, Londres 1642, p. 125-127): probablement le papyrus grec le plus anciennement édité !

Le bernois Johann Jakob Grynaeus (ou Jean-Jacques Grinous, 1540-1617), professeur de théologie à Bâle [fig. 83], devint lui aussi propriétaire d'un papyrus datant du V^e-VI^e siècle et réutilisé sur le verso au VIII^e siècle (*P.Bas.* II 57-58). Il le donna en 1591 à la collection Amerbach quelques mois après la mort de son fondateur éponyme, un juriste qui avait rassemblé une quantité impressionnante d'œuvres d'art, d'objets de curiosité et de livres (notamment ceux de la bibliothèque d'Érasme). Grâce à l'achat de cette collection par le Grand Conseil de la cité de Bâle en 1662, le papyrus finit son odyssée à la Bibliothèque universitaire de Bâle, accompagné d'une note commémorative ancienne où il est décrit comme « deux feuillets de papyrus turc » (*bina folia papyri turcicae*) [fig. 84] ! Malgré cette mention, il s'agit probablement là encore d'un débris des archives de Ravenne. Notons qu'Amerbach avait déjà acquis un autre papyrus, qui pourrait être lui aussi d'origine ravennate, mais très différent des autres textes de ces archives : il porte les traces d'un traité médical du V^e-VI^e siècle (*P.Bas.* II 3) dont l'écriture est bizarrement en miroir, indice que ce fragment provenait vraisemblablement de la reliure d'un codex constituée par amalgame de vieux papyrus usagés dont l'encre se serait transférée sur les feuillets contigus. Le fait que Ravenne fut un grand centre d'enseignement de la médecine à la fin de l'Antiquité pourrait expliquer qu'on ait recyclé des vieux ouvrages médicaux pour en faire des reliures pour des manuscrits fraîchement copiés (on a un cas semblable avec 46).



FIG. 83. JOHANN JAKOB GRYNAEUS, GRAVURE DE SIMON FRISIUS, VERS 1610
AMSTERDAM, RIJKSMUSEUM, RP-P-1908-2652
© CCO

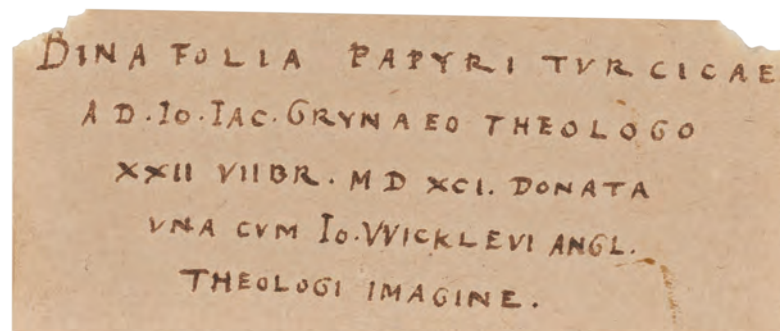


FIG. 84. NOTE COMMÉMORATIVE ACCOMPAGNANT LE PAPIRUS AYANT APPARTENU À GRYNAEUS
BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE BÂLE
CLICHÉ UNIVERSITÉ DE BÂLE

Parmi les autres humanistes détenteurs de papyrus de Ravenne, citons le Florentin Piero Vettori (1499-1585), le Romain Fulvio Orsini (1529-1600), le Vénitien Alde Manuce le Jeune (1547-1597), petit-fils du célèbre imprimeur. La plupart de ces précieux papyrus finirent après leur mort (par dons, achats ou réquisitions) au Vatican : les papes amateurs d'antiquités, notamment Sixte V (r. 1585-1590) et Clément VIII (r. 1592-1605), ne purent résister au plaisir de les collectionner, ce qui fait à l'heure actuelle de la Bibliothèque vaticane le plus beau fonds de papyrus ravennates.

Si l'archiviste de l'épiscopat de Ravenne, Giuseppe Luigi Amadesi, pouvait à juste titre se plaindre en 1783 qu'il ne restait plus à Ravenne qu'« un petit nombre de papyrus en train de pourrir » (*paucae papyri ... putrescentes*), il n'en reste pas moins vrai que la diffusion de ces spécimens dans les collections privées contribua à étendre la connaissance empirique de ce matériau depuis longtemps tombé en désuétude.

En France, un des premiers érudits à s'être intéressé aux papyrus est le Lyonnais Claude Bellièvre (1487-1557), que sa carrière de magistrat n'a jamais détourné de l'étude des antiques. Grâce à des notes extraites d'un recueil manuscrit intitulé *Varia parvum* (Bibliothèque nationale de France, Manuscrits français 17526, f° 130-132) exhumé par Charles Perrat en 1951, on apprend qu'en 1529, il se fit montrer par Pierre Rostaing, trésorier de la Grande Église de Lyon, deux « livres » appartenant au Chapitre de cette ville et écrits en latin sur papyrus (Bellièvre parle d'écorce d'arbre comme on disait alors) : l'un, encore relié, serait selon lui un manuscrit de commentaires aux Psaumes – on sait aujourd'hui qu'il s'agit d'un codex de 117 feuillets d'œuvres de saint Augustin (*ChLA* V 614 ; TM 59329), contenant, entre autres, des commentaires aux Psaumes, très probablement copié dans le *scriptorium* de l'abbaye de Luxeuil (Haute-Saône) ou à Lyon aux ^{vii}^e-^{viii}^e siècles [fig. 85]. L'autre, constitué de 15 feuillets, dérelié et « assez lacéré » comme il l'écrit, est un manuscrit des homélies de saint Avit (*ChLA* V 573 ; TM 59331) copié à Lyon ou dans sa région au ^{vi}^e siècle. Bellièvre, qui a gardé ces livres en main plusieurs jours pour les étudier, en trouve l'écriture difficile quoique clairement tracée, mais il ajoute : « Je pense que, avec le temps, qui se voudroit y emploier il liroit tout ».

Ces deux célèbres papyrus nous transportent cette fois-ci loin de Ravenne : il s'agit de livres copiés en France qui se sont transmis de bibliothèque en bibliothèque à la faveur des aléas de l'histoire : ces précieux manuscrits ont dû quitter le Chapitre de Lyon lorsque la Cathédrale Saint-Jean a été pillée par les troupes protestantes du baron des Adrets en 1562 et ont été dispersés dans les collections particulières : le codex de saint Augustin s'est retrouvé vite démembré, et il est aujourd'hui partagé entre Genève, Saint-Pétersbourg et Paris (Bibliothèque nationale de France Lat. 11641, après être passé par Narbonne puis l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés). Celui de saint Avit est entré dans la bibliothèque du magistrat, historien et bibliophile Jacques-Auguste de Thou (1553-1617), puis, avant 1689, dans la Bibliothèque royale (il est maintenant à la Bibliothèque nationale de France sous la cote Lat. 8913-8914) non sans que quelques fragments aient auparavant suivi des détours mouvementés : l'un s'est retrouvé dans la collection du médecin naturaliste Jacques Daléchamp (1513-1588) avant d'être acheté par les héritiers du grand imprimeur lyonnais Guillaume Rouillé, un autre dans celle du botaniste Bernard de Jussieu qui le donna au comte de Caylus (1692-1785), auteur, entre autres travaux sur l'Antiquité, d'une *Dissertation sur le papyrus* datant de 1758. Après leur longue odyssée, ils ont aujourd'hui retrouvé le reste du manuscrit à Paris.

Claude Bellièvre raconte aussi que le même Pierre Rostaing qui lui a montré ces deux livres de papyrus à Lyon avait vu « aux archives du chapitre du Puys, d'où il est chanoine, deux bulles escriptes en semblable corce », deux actes pontificaux, l'un de Silvestre II (de 999, JL 3906) dont une moitié est aujourd'hui à la Bibliothèque nationale (NAL 2507) et l'autre au musée Crozatier au Puy-en-Velay, le second de Léon IX (de 1051, JL 4265) conservé de nos jours au même musée.

On le voit, à la faveur de leurs pérégrinations dans les collections et grâce aussi à des achats venant enrichir leur propre cabinet, les érudits prennent conscience peu à peu de la spécificité de ces écrits d'un autre âge qui détonnent à côté des chartes ou livres en parchemin. Mais, outre l'obstacle de leur écriture qui les empêche de les lire, ils ne parviennent pas encore à en mesurer la réalité matérielle.

Du papier d'écorce au papyrus: la réalité botanique se dévoile peu à peu

La véritable nature du support sur lequel ces textes avaient été écrits a mis longtemps à être comprise. En 1765, Antoine-Gaspard Boucher d'Argis, auteur de l'article *papier* de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, écrit au sujet de deux bulles papales sur papyrus de Géronne (JL 3484 et JL 3516): « On garde encore dans de vieux cloîtres quelques sortes de papiers irréguliers manuscrits, dont les critiques sont fort embarrassés de déterminer la matière; tel est celui de deux bulles des antipapes, Romanus et Formose, de l'an 891 et 895 [en fait 892 et 897], qui sont dans les archives de l'église de Gironne. Ces bulles ont près de deux aunes de long, sur environ une aune de large; elles paraissent composées de feuilles ou pellicules collées ensemble transversalement, et l'écriture se lit encore en beaucoup d'endroits. Les savants de France ont hasardé plusieurs conjectures sur la nature de ce papier (...). Les uns prétendent que c'est du papier fait d'algue marine, d'autres de feuilles d'un jonc appelé la bogua, qui croit dans les marais du Roussillon, d'autres de papyrus, d'autres de coton, et d'autres d'écorce ».

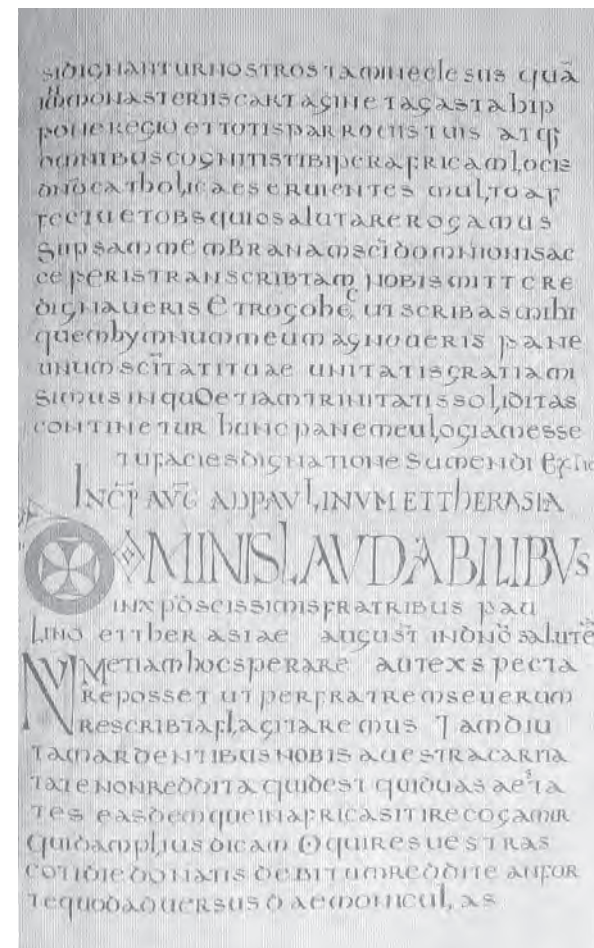


FIG. 85. UNE PAGE DU CODEX DE SAINT AUGUSTIN
GRAVURE TIRÉE DE B. DE MONTFAUCON, *L'ANTIQUITÉ
ILLUSTRÉE*, SUPPLÉMENT III (PARIS 1724), TAB. LXXXI
CLICHÉ J.-L. FOURNET

On a vu que les humanistes parlaient souvent d'« écorce d'arbre », confusion entretenue par le fait que le mot *livre* dérive du latin *liber* qui signifie étymologiquement « écorce » (« parce que, comme l'écrit Isidore de Séville, *Étymologies*, VI 13, 3, avant qu'on n'utilise les feuilles de papyrus ou de parchemin, on fabriquait ou assemblait les rouleaux à partir des *libri*, c'est-à-dire de l'écorce interne des arbres »). Bellièvre, qui emploie aussi cette expression, n'est pas entièrement convaincu de sa justesse, et, au sujet d'un papyrus vu chez le père de Diane de Poitiers, il écrit : « [il] ne me semble estre corce ny peau d'arbre, ayns [= mais] à mon jugement plus tost seroit peau de jonc, et ha fil en longueur comme le jonc ». Même si le papyrus n'est pas à proprement parler un jonc, c'est bien la plante égyptienne qu'il a en tête comme le montre un paragraphe qu'il ajoute plus loin à ses notes, où il définit le papyrus comme « un jonc ou un scirpe » (*Papyrus proprie est juncus seu scyrpus*) en renvoyant au célèbre passage de Pline l'Ancien sur sa fabrication [cf. ci-dessus, p. 32-36]. Ce rapprochement botanique, même approximatif, est à mettre au crédit de Bellièvre qui est l'un des premiers à pressentir l'impropriété du vocabulaire communément usité. Cela n'a pas empêché les érudits des siècles postérieurs de persévérer dans leur erreur. On en est même venu à développer une distinction spécieuse et sans fondement empirique entre le papier d'écorce (*corticea charta*) et le papier de papyrus (*papyracea charta*), comme le fait, après d'autres, Bernard de Montfaucon dans sa *Dissertation sur la plante appelée Papyrus* (Paris 1720) : « Mais il faut se donner de garde de confondre le papier d'Egypte avec d'autres feuilles assez approchantes, & qu'on appelle depuis longtemps *Corticea charta*. Car comme les charges de papier d'Egypte n'abordoient que sur les côtes de la mer Méditerranée, les pays éloignés de cette mer en pouvoient souvent manquer ; & en ce cas-là ils essayoient d'autres matieres, qu'ils jugeoient propres pour l'écriture, & ils écrivoient sur ces pellicules qui se trouvent dans les arbres entre l'écorce & le bois, & qu'on appelloit anciennement LIBER, d'où vient le nom de *livre* ».

Ces erreurs tiennent à ce que la plante d'Égypte était encore mal connue et la façon dont on en avait fait du papier désormais oubliée. On ne l'appréhende que théoriquement ou philologiquement, à travers ce qu'en disent les sources antiques, notamment Pline l'Ancien – dont on a vu qu'il est souvent obscur [cf. p. 32]. Il faut attendre Melchior Wieland (c. 1520-1589), plus connu sous son nom latinisé Guilandin(us) [fig. 86], pour que la première étude sérieuse consacrée au papyrus soit appuyée sur une observation personnelle de la plante dans son milieu (*Papyrus, hoc est commentarius in tria C. Plinii majoris de papyro capita*, Venise 1572) [📖 p. 159].

D'autres études sur le papyrus jalonnèrent l'histoire de la redécouverte de ce support de l'écrit, dont l'importante *Dissertation sur le papyrus* (Paris 1758) du comte de Caylus, personnage qui, entre autres curiosités, s'intéressait passionnément à l'histoire des techniques antiques. Mais, entre-temps, le développement de la diplomatique et de la paléographie avait considérablement changé l'approche que l'on pouvait avoir des papyrus et l'intérêt qu'on était susceptible de leur porter.

Cujas, Mabillon et l'affaire du faux testament de César

Jusqu'ici nous avons croisé le chemin de collectionneurs, de savants mentionnant l'existence de papyrus ou s'intéressant à la fabrication du papier de papyrus, mais pas de véritables déchiffreurs. On admire ces vestiges d'un autre temps, on les mentionne en passant, on les met en rapport avec ce que les sources antiques nous apprennent de la confection et de l'usage de ce support, mais on ne s'essaie guère à les lire. Ils restent des objets impénétrables.

Quand Guarino de Vérone (mort en 1460), une des grandes figures de l'humanisme italien, pionnier des études grecques, évoque les papyrus de Ravenne dans un petit traité sur l'invention des lettres (*De inventione litterarum*, ajouté à ses *Erotemata*, 1509), c'est pour dire qu'ils sont « incompréhensibles » (*non intelligibiles*). On a vu plus haut les difficultés éprouvées par Bellièvre devant les papyrus d'Avit et d'Augustin (pourtant écrits en lettres capitales) ; il parvint cependant à déchiffrer tant bien que mal les têtes de chapitres du second qu'il transcrit dans ses notes. Mais nous n'avons pas encore à cette époque de tentative de déchiffrement complet de papyrus, encore moins de ce qu'on pourrait appeler maintenant une édition. C'est que ces papyrus arborent des écritures très différentes de celles familières aux lecteurs et copistes de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance, et l'histoire de l'évolution des écritures anciennes était encore loin d'être écrite. La paléographie restait à inventer.

C'est dans la seconde moitié du XVI^e siècle, alors que l'intérêt pour les manuscrits anciens se canalise en recherches de plus en plus méthodiques, que les papyrus commencent à faire l'objet d'investigations systématiques et approfondies. Le premier, semble-t-il, à avoir déchiffré complètement un papyrus est le plus grand représentant de l'humanisme juridique, Jacques Cujas (1522-1590) [fig. 88]. Jurisconsulte et professeur de droit, Cujas est aussi un philologue, toujours à l'affût de vieux manuscrits lui permettant, par la méthode de la confrontation des exemplaires (ou collationnement), de corriger et de mieux comprendre les textes juridiques antiques. On comprend qu'il se soit intéressé aux actes juridiques conservés par les papyrus de Ravenne, pour une part contemporains du *Corpus Iuris Civilis* de Justinien, importante compilation du droit antique à laquelle il consacra sa vie. Son attention fut attirée par l'un d'entre eux, conservé à la Bibliothèque royale, alors à Fontainebleau. Il en parle dans une lettre du 5 janvier 1562 à Pierre de Montdoré, maître de la Bibliothèque (ou Librairie) du Roi : « Il y a en la Librairie du Roy ung rouleau qu'on ne sçait lire, d'écriture ancienne, en escorce d'arbre, comme l'on pense. Il y



FIG. 88. JACQUES CUJAS,
VERS 1580
COUR D'APPEL DE TOULOUSE
CLICHÉ D. DESCOUENS (CC-BY-4.0)

en a ung semblable en la librairie de la Royné, que j'ay deschiffré, et n'est aultre chose qu'une donation *per stipulationem* faite par une femme nommée Hildevara à l'évesque de Ravenne. S'il vous plaisoit que j'en fisse aultant de celluy du Roy, je le fairöie de bien bon cueur, & pense que, dans troys ou quatre jours, j'en viendroye à bout ».

Ainsi Cujas commença sa carrière de papyrologue avec une charte ravennate de la bibliothèque de Catherine de Médicis, qu'il transcrivit à la fin de 1561. Sa copie sera publiée anonymement par Barnabé Brisson dans son ouvrage sur les formules juridiques des Romains de 1583 (*De formulis et solemnibus populi Romani verbis libri VII*, p. 622-623). Grâce à Cujas, nous gardons une trace de ce papyrus qui a depuis lors disparu. Peu de temps après, il s'attelle au déchiffrement de l'autre papyrus ravennate, de la Bibliothèque du Roi. Il s'agit, comme nous l'avons vu plus haut [34], d'un extrait des registres de la curie municipale de Ravenne, connu sous le nom de *Charta plenariae securitatis*. Il fit usage de sa transcription dans un ouvrage de 1570 avant que celle-ci ne soit publiée, là encore sans mention de son nom, par Brisson en 1583 (p. 646-648). L'original du papyrus ayant été conservé contrairement à l'autre charte, nous sommes en mesure d'admirer la perspicacité de Cujas, d'autant plus remarquable qu'il fait figure de pionnier. Il y a certes des erreurs, mais on ne peut que rester confondu devant la réussite de ce premier essai, qui est un essai de maître, d'autant plus surprenant qu'il avait affaire à un document en écriture cursive, bien plus malaisée à lire que la capitale utilisée, par exemple, pour les manuscrits de saint Avit ou de saint Augustin.

Ce papyrus, grâce aux travaux de Cujas, sera le premier à donner lieu à un ouvrage indépendant (Gabriel Naudé, *Instrumentum plenariae securitatis*, Rome 1641), puis à une édition, avec une figure sous la forme d'un fac-similé gravé, par Jean Mabillon (*Librorum de re diplomatica supplementum*, Paris 1704, p. 73 [45]). Mais entre-temps, un curieux personnage a donné aux très sérieuses investigations qu'on menait sur ce texte un tour plus rocambolesque.

Peu de temps après que Cujas eut transcrit le papyrus de Ravenne à Fontainebleau, un certain Pierre Hamon était autorisé à consulter les manuscrits de la Bibliothèque royale pour y compiler de quoi constituer un recueil d'anciennes écritures. Né à Blois au tout début du xvi^e siècle, Hamon avait développé de tels talents de calligraphe que Charles IX en fit son maître d'écriture et le nomma, en 1564, secrétaire de sa Chambre. C'est à la demande du roi qu'il est admis en septembre 1566 et mars 1567 dans la bibliothèque de Fontainebleau, où il se fait montrer ou prêter un certain nombre de manuscrits, dont il transcrit des passages propres à illustrer les différents types d'écritures anciennes, pour une publication complémentaire de son *Alphabet de l'invention et utilité des lettres et karactères en diverses écritures* (1561). Il avait déjà visité les bibliothèques et archives des abbayes de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Victor et accédera, peu après, à celles de l'abbaye de Saint-Denis, si riche en papyrus mérovingiens [cf. p. 148-149]. Son travail nous est connu par un manuscrit de sa main [44], où différents échantillons d'écriture sont soigneusement calligraphiés, précédés pour chacun d'un alphabet récapitulant les formes des lettres utilisées dans le document.

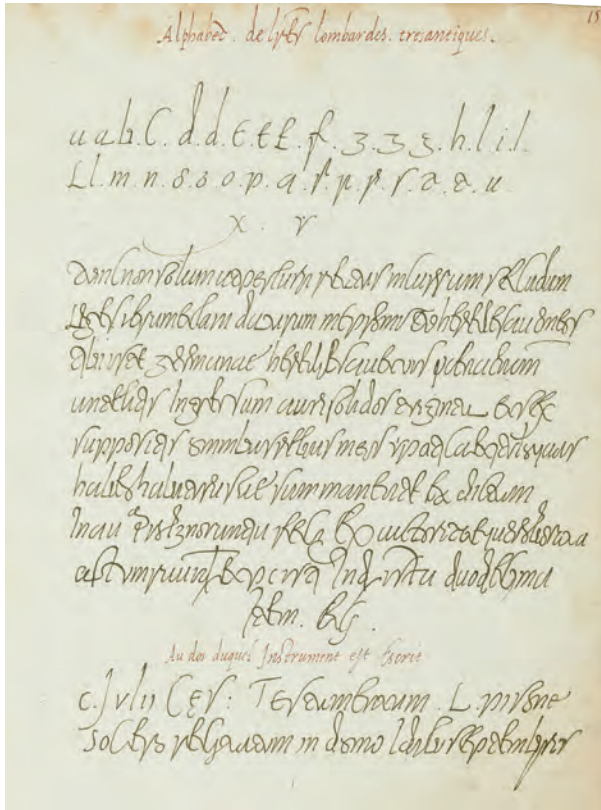


FIG. 89. LE F° 15 R° DU MANUSCRIT DE PIERRE HAMON
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, MANUSCRITS FRANÇAIS 19116
CLICHÉ GALLICA.BNF.FR / BNF

Entre autres manuscrits de Fontainebleau, il s'intéresse au papyrus de Ravenne étudié par Cujas, dont il recopie le début de la colonne 2 au f° 15 r° en l'accompagnant de son alphabet [fig. 89]. Comme il le précise sur la page précédente en vis-à-vis (f° 14 v°), « cest extrait de lettres lombardes fort antiques est d'un instrument [= acte juridique] escrit en escorces d'arbres en un rouleau de la largeur d'un pied ou environ & de cinq pieds ou environ de longueur. Lequel est trescherement gardé entre les Antiquitez de la libraerie du Roy a Fontainebleau. Cest extrait a este fait par moy P. Hamon, secretaire de la Chambre du Roy. Le 28e septembre 1566 audit Fontainebleau en presence de Gosselin garde de ladite bibliotheque ou libraerie du Roy ».

Le plus étonnant réside dans ce que Pierre Hamon dit avoir recopié sur le verso du papyrus [fig. 89 bas]: « Au dos duquel instrument est escrit: *C(a)ii Julii Cæs(ar)is Testamentum L(ucio) Pisone socero recitatum in domo Idibu(s) septembris* », autrement dit « Testament de Gaius Julius César, lu à haute voix par son beau-père Lucius Pison dans sa maison, aux Ides de septembre ». Nous aurions là le testament de Jules César, dont on sait par Suétone (*Vie de César*, 83) qu'il fut effectivement ouvert à la demande de son beau-père qui en donna lecture. L'écriture de cette annotation est identique à celle du texte du recto: loin d'être un ajout fait, par exemple, par un bibliothécaire médiéval ou moderne désireux de donner plus de prix à ce document, elle semble bien contemporaine de l'acte même. Voilà qui remonterait de six siècles la date de cet acte et le rattacherait à un des personnages les plus illustres de l'histoire romaine ! Comment Cujas avait-il pu se tromper à ce point en voyant un banal acte juridique du VI^e siècle apr. J.-C. ?



FIG. 90. DOM JEAN MABILLON
GRAVURE DE P.-FR. GIFFART TIRÉE DE TH. RUINART,
ABRÉGÉ DE LA VIE DE DOM JEAN MABILLON,
PARIS 1709
CLICHÉ J.-L. FOURNET

Le texte d'Hamon est réutilisé plus d'un siècle après par celui qui était en train de révolutionner les études sur les chartes latines anciennes, Jean Mabillon (1632-1707) [fig. 90]. À l'âge de 20 ans, ce fils de paysan, originaire d'un village de l'Argonne ardennaise, devient bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, célèbre pour ses

travaux de haute érudition. Engagé dans une grande entreprise d'édition des actes des saints bénédictins (*Acta Ordinis Sancti Benedicti*) qui le mit immédiatement en contact avec des documents médiévaux, il développe une méthode d'étude critique des chartes anciennes qui aboutit à la publication de son grand-œuvre, le *De re diplomatica* (Paris 1681, suivi d'un *Supplementum* en 1704 et d'une seconde édition en 1709) [45]. Si le prétexte lui en avait été offert par les réactions critiques qu'avait provoquées sa résolution d'exclure des saints qui s'étaient immiscés dans les annales bénédictines à la faveur de documents non authentiques, il fonda, avec cet épais volume abondamment illustré de fac-similés de documents anciens, la science diplomatique (ou science des chartes) en livrant pour la première fois une étude raisonnée et systématique des éléments permettant d'étudier les chartes de la fin de l'Antiquité et du Moyen Âge et de discerner les vraies des fausses. Parmi ces éléments figurent au premier chef les écritures, dont il esquisse une histoire au livre V. Et c'est précisément pour illustrer ce qu'il appelle l'« écriture romaine de la première époque » (*scriptura Romana primae aetatis*) qu'il donne la copie du passage du « testament de César » faite par Hamon (Tab. I, p. 345). La gravure qu'il fit faire [fig. 91] reprend assez fidèlement le dessin d'Hamon si ce n'est que les trois parties qui le composent (alphabet, extrait du texte du recto, annotation du verso) sont inversées et que la coupure des lignes n'est pas la même.

Que Mabillon, grand connaisseur de chartes anciennes, ait inclus le dessin d'Hamon dans son ouvrage en gardant le titre que lui donnait le calligraphe donne à penser qu'il était convaincu d'avoir affaire au testament de César et que, par conséquent, il donnait tort à Cujas. L'affaire est en fait plus compliquée et cache une mystification qui mit des années à être percée à jour.

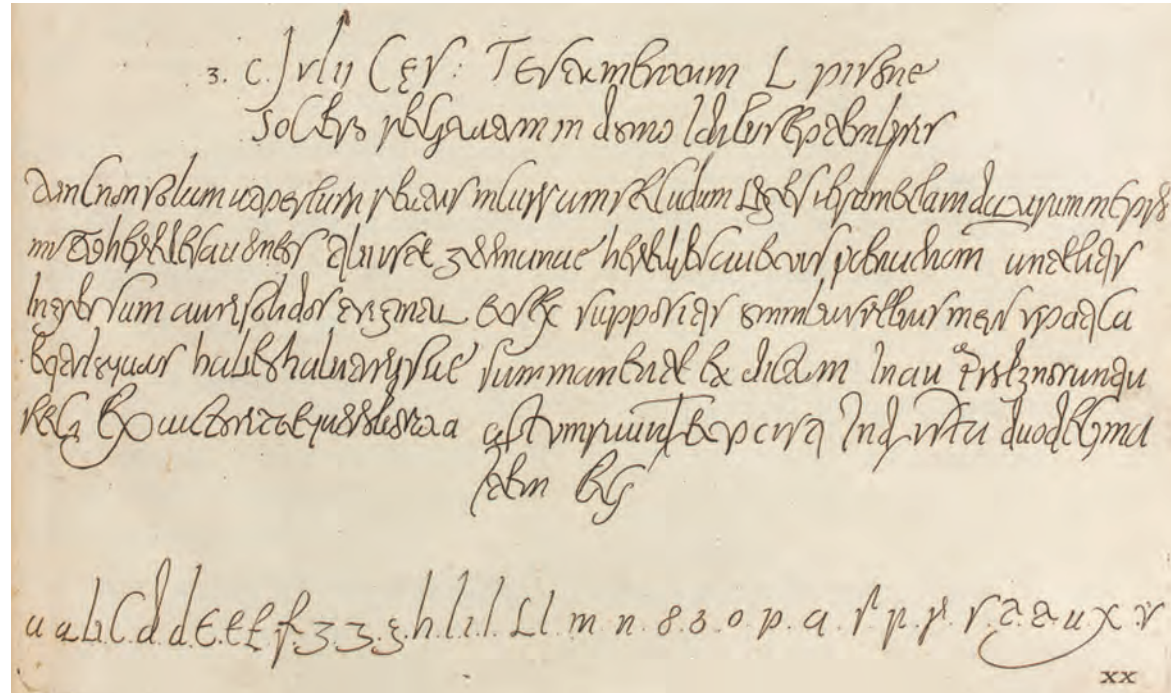
Lorsque, grâce à son éditeur Louis Billaine, Mabillon, à la recherche de documents anciens, prit connaissance du manuscrit d'Hamon, le bénédictin est alors convaincu que le texte copié par Hamon était bien, comme l'indiquait l'annotation du verso, le testament de César. Pourquoi en aurait-il douté ? Il n'avait pas pu voir l'original, qui, à l'époque, avait disparu (p. 376) ; les quelques lignes du recto copiées par Hamon ne lui permettaient d'ailleurs pas de remettre en question l'annotation du verso (p. 344) ; enfin l'écriture était la même entre le recto et le verso (p. 460*). Aussi, reconnaît-il, « je n'ai pas détecté cette fraude immédiatement. Mais pendant assez longtemps je fus abusé par le titre grandiose [du verso] » (p. 344).

Il fut dessillé par deux circonstances : il prit connaissance, assez tard dans la rédaction du *De re diplomatica*, de l'existence d'un autre papyrus de Ravenne (*P.Ital.* II 29) grâce à ce qu'en écrivait Peter Lambeck dans son *Commentariorum de augustissima bibliotheca Caesarea Vindobonensi liber octavus* (Vienne 1679, p. 647-648). Il se procura une copie du texte qu'il publia dans son ouvrage (p. 457*-460* qui semblent avoir été ajoutées au dernier moment). Or ce papyrus, lui aussi du VI^e siècle, était d'« une écriture du même genre » que celle du « testament de César » (p. 460*), qui ne pouvait donc être de l'époque du fameux dictateur romain. En outre, il se rendit compte que les quelques lignes du recto copiées par Hamon se retrouvaient dans le texte de la *Charta plenariae securitatis* que Brisson avait publiée d'après la transcription de Cujas. Le papyrus de Justinien transcrit par Cujas était donc bien le même que celui partiellement recopié par Hamon dans son cahier et il s'agit d'un acte de six siècles postérieur à ce que pourrait faire croire le titre du verso.

Mabillon, dans un premier temps, a cru à la bonne foi d'Hamon: l'annotation du verso faisant du papyrus le testament de César avait été certainement apposée par un « scribouillard désœuvré » (*otiosus scriba*) pour tromper ou faire une mauvaise blague – une « canaille » (*nebulosus*) finit-il par lâcher p. 460* ! Hamon se sera laissé tromper. Puis, une fois le *De re diplomatica* sorti, Mabillon réussit à voir l'original : le papyrus, passé de Fontainebleau à Paris lors du transfert de la Bibliothèque royale à la fin du règne de Charles IX, venait d'être redécouvert par son bibliothécaire Nicolas Clément, qui en informa aussitôt Mabillon. Celui-ci en fit graver une copie (avec une transcription sous chaque ligne) qu'il ajoute dans son *Supplementum* au *De re diplomatica* (Paris 1704, p. 73-76) [45]. Dans le texte qui l'accompagne, Mabillon laisse cette fois-ci planer l'éventualité qu'Hamon ait bien été la « canaille » par qui est advenue toute cette mystification (p. 55). Hamon fut d'ailleurs pendu en Place de Grève le 7 mars 1569 : selon certaines sources, cette fin tragique serait la conclusion d'un procès où il aurait été condamné comme faussaire ; mais selon d'autres, il serait mort à cause de ses convictions protestantes. L'affaire du testament de César inciterait à donner raison aux premiers. Mais il plane encore quelques mystères : le papyrus est actuellement collé sur un carton, ce qui empêche d'en voir le verso. Nous ne pouvons donc savoir avec certitude si l'annotation *Testament de César* est bien présente ou si elle n'est qu'une invention sans conséquence dont Hamon, par esprit facétieux, aurait agrémenté sa copie (dans un cahier qui – rappelons-le – n'était pas destiné à être publié tel quel). Dans la première éventualité, encore faudrait-il savoir si l'ajout du titre au verso est le fait d'Hamon (ce qu'on a du mal à imaginer étant donné la surveillance sourcilleuse du bibliothécaire en présence duquel, précise-t-il, il a consulté le manuscrit) ou d'un faussaire qui l'aurait précédé et qui aurait cherché à donner plus de lustre à ce papyrus. Bref, des doutes subsistent.

En tout cas, l'affaire du testament de César permit à Mabillon de démontrer l'efficacité de sa nouvelle méthode. Grâce à la paléographie et au recours à des parallèles, il sut démontrer l'inauthenticité du texte du verso sans pour autant mettre en doute celle du recto. Certes d'aucuns, comme le jésuite Barthélémy Germon, lui reprochèrent de persévérer à considérer comme authentique un acte dont une partie était fausse. Mais les travaux de Mabillon et de ses successeurs dans le domaine de la diplomatique et de la paléographie donnèrent pleinement raison au bénédictin.

FIG. 91. GRAVURE DU « TESTAMENT DE CÉSAR »
REPRISÉ PAR MABILLON DU CAHIER D'HAMON
MABILLON, *DE RE DIPLOMATICA*, TAB. I, P. 345
CLICHÉ P. IMBERT



Montfaucon et l'écllosion de la papyrologie littéraire

Mabillon s'était cantonné aux chartes latines (quoiqu'il ait inclus dans son *Supplementum* un papyrus grec, la fameuse lettre impériale de Saint-Denis, p. 72 [42]). C'est un autre bénédictin, lui aussi de la congrégation de Saint-Maur, Bernard de Montfaucon (1655-1741) qui, peu d'années après, publia un ouvrage qui fera date pour l'étude des manuscrits grecs, la *Palaeographia Graeca* (Paris 1708), et qui donnera ses lettres de noblesse à la science des écritures anciennes pour laquelle Montfaucon forgea le terme de *paléographie* [fig. 92].

Rien ne prédisposait Montfaucon à suivre la voie de son aîné Mabillon : il était né au château de Soulage dans une famille noble, celle des seigneurs de Roquetaillade en Languedoc, quoique d'origine gasconne. Il commence une carrière de soldat. Lors d'une campagne, il tomba gravement malade en 1674 à Saverne, et fit vœu à Notre-Dame de Marseille de devenir bénédictin s'il lui était donné de rentrer chez lui. Il fut exaucé et, l'année suivante, entra au monastère de la Daurade à Toulouse. Cette nouvelle vie lui permit de s'initier au grec, à l'hébreu, puis au syriaque et à l'arabe. Montrant des dons pour le grec, il fut appelé à Paris en 1687 où lui fut confiée, à lui et deux autres frères, la tâche d'éditer et de traduire les Pères grecs. Ce travail gigantesque (d'où sortira une édition monumentale des œuvres d'Athanase et de Jean Chrysostome) le mit en contact répété avec les manuscrits, et son séjour de trois ans en Italie (1698-1701), en lui permettant de parcourir les riches bibliothèques de la péninsule, démultiplia les occasions de trouvailles et enrichit considérablement son expérience de paléographe.

Les visites qu'il fit dans les bibliothèques de France et d'Italie le sensibilisèrent, entre autres, aux manuscrits sur papyrus dont il saisit bien vite l'importance qu'ils revêtaient, par leur ancienneté, pour l'histoire de l'écriture. Il tira de son expérience et de ses lectures des auteurs anciens une étude déjà citée, la *Dissertation sur la plante appelée Papyrus* qu'il lut le 20 février 1720 devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres dont il était devenu membre l'année précédente – cette dissertation, publiée en 1729 dans les *Mémoires* de l'Académie royale, fut intégrée dans le volume III du *Supplément* de son *Antiquité expliquée* (Paris 1724, p. 200-217). Il y fait un bilan sobre et néanmoins solide des connaissances sur la fabrication, l'usage et l'histoire de ce matériau (avant que les aspects plus techniques ne soient approfondis par le comte de Caylus dans sa *Dissertation sur le papyrus* de 1758).

Pour la première fois, Montfaucon y émet l'hypothèse que le mot *papyrus* soit un mot égyptien commençant par l'article *pa-* [cf. p. 28]. Il nous fait surtout part de ses investigations personnelles : il cite un *Évangile de Marc* dans le Trésor de Saint-Marc à Venise qu'il date par la forme des lettres du IV^e siècle et dont il nous raconte qu'il l'a « vû & examiné, autant qu'on peut examiner un manuscrit qui est déjà presque tout effacé, & si pourri que les feuilles étant toutes collées l'une contre l'autre, on ne peut tenter de tourner un feuillet sans que tout s'en aille en pièces ». « Je vis, écrit-il plus loin, en 1698 à Venise dans la bibliothèque du Procurateur Julio Justiniani, trois ou quatre fragmens de papier d'Égypte, dont l'écriture étoit du même siècle, & assez lisible, mais dont on ne pouvoit rien tirer, parce que c'étoient des morceaux rompus, où l'on ne trouvoit aucune suite ». Il nous parle ensuite d'un papyrus de la bibliothèque Ambrosiana de Milan, qui « contient quelques livres des antiquités judaïques de Josephe en latin » (un codex du VI^e s. ; TM 61316). Puis « au cabinet de Mrs Settala, [d']une feuille de Papyrus gardée fort précieusement, où est écrit un catalogue des reliques qui étoient à Rome du temps de S. Gregoire le grand » (*P.Ital.* II 50 ; *ChLA* XXIX 863, aujourd'hui à la cathédrale de Monza).

Montfaucon est même à l'origine de véritables (re)découvertes : avec son confrère Jacques Lopin, il remarqua parmi les chartes de Saint-Denis la lettre grecque d'un empereur byzantin [42] qu'il signala à Mabillon. Ce dernier en fit faire une gravure à partir de la copie de Montfaucon encore conservée (Bibliothèque nationale, Lat. 11909, f° 169-170) et la publia dans le *Supplementum* de son *De re diplomatica* [cf. 45]. Quatre ans plus tard, Montfaucon reprendra la même gravure dans sa *Palaeographia Graeca*, l'accompagnant cette fois-ci d'une transcription du texte et d'un commentaire. C'est la première édition *stricto sensu* d'un papyrus grec avec une illustration.

Autre découverte qu'il évoque dans sa dissertation : « Je découvris, il y a 16 ou 17 ans [= 1704], dans la bibliothèque de S. Martin de Tours, les restes d'un vieux livre grec écrit sur du papier d'Égypte, & autant que j'en pûs juger par le caractère, d'une main grecque, & dans le VII^e siècle. Il n'y a ni accens, ni esprits, & il n'en reste qu'autant qu'il faut pour connoître que c'étoit un Auteur ecclésiastique ». Montfaucon venait de mettre la main sur les restes d'un codex du VI^e ou VII^e siècle contenant un sermon en grec attribué à Éphrem le Syrien [46]. Ils avaient été retrouvés dans la reliure d'un manuscrit de deux à trois siècles postérieur confectionné dans la même abbaye. Il publie cette découverte dans sa *Palaeographia Graeca* [47] : c'est la plus ancienne édition d'un papyrus littéraire.

Montfaucon a donc fait œuvre de pionnier en matière de papyrus grecs. Il est le premier à avoir pressenti le rôle majeur qu'ils pouvaient jouer pour reconstituer l'histoire du livre et de l'écrit en général durant l'Antiquité – et pas seulement pour l'époque médiévale ou byzantine, mieux connue du fait de la pléthore de manuscrits conservés. Mais il ne pouvait encore raisonner que sur les très rares échantillons qui, transmis par les archives et les bibliothèques anciennes, avaient échappé au naufrage général dans lequel a péri, en Occident, la production écrite de l'Antiquité. Seule l'archéologie, en exhumant des sites antiques les documents et les livres antérieurs au Moyen Âge, était à même de transformer ces spécimens clairsemés et isolés en des séries abondantes et significatives capables de fonder une véritable histoire de l'écrit antique. Cette révolution viendra d'abord d'Herculaneum avant que l'Égypte, par sa contribution massive et décisive, ne donne naissance à cette nouvelle discipline qu'est la papyrologie. Mais Montfaucon comme Mabillon avaient jeté les bases nécessaires à l'étude méthodique de cette nouvelle documentation.



Choat M., « Dating Papyri: Familiarity, Instinct and Guesswork », *Journal for the Study of the New Testament* 42, 2019, p. 58-83 (sur Hamon et Mabillon).

Delisle L., « Cujas déchiffreur de papyrus », *Mélanges offerts à M. Émile Chatelain*, Paris 1910, p. 486-491.

Grafton A., « Rhetoric, Philology and Egyptomania in the 1570s: J. J. Scaliger's Invective against M. Guilandinus's *Papyrus* », *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes* 42, 1979, p. 167-194.

Huebner S., « The Basel Papyrus Collection and its History », in *Papyri of the University Library of Basel (P.Bas. II)*, Berlin 2020, p. 15-19.

Irigoien J., « Dom Bernard de Montfaucon » in J. Leclant et B. Zehrfuss (éd.), *L'Académie des inscriptions et belles-lettres et l'Académie des beaux-arts face au message de la Grèce ancienne* (Cahiers de la Villa Kérylos 6), Paris 1996, p. 71-85.

Perrat Ch., « Les humanistes amateurs de papyrus », *Bibliothèque de l'École des chartes* 109, 1951, p. 173-192.



FIG. 92. DOM BERNARD DE MONTFAUCON
D'APRÈS UNE GRAVURE
D'AMBROISE TARDIEU

MUSÉE CARNAVALET, INV. G.33129
CLICHÉ PARIS MUSÉES / MUSÉE CARNAVALET (CCO-1.0)

Les premières découvertes en Égypte et l'essor de la papyrologie [J.-L. Fournet]

Après Herculanium, c'est l'Égypte qui va se faire connaître pour ses potentialités en matière de papyrus. Mais cela va prendre du temps – le temps qu'il faudra pour que les historiens voient dans l'Égypte autre chose que la terre des seuls Pharaons et n'en recherchent pas seulement les artefacts, si beaux et impressionnants soient-ils, décorant les cabinets de curiosité, mais aussi les lambeaux des écrits de la vie de tous les jours aptes à faire comprendre une civilisation de l'intérieur. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, on ne pouvait soupçonner encore les centaines de milliers de papyrus grecs qui allaient y être découverts à partir du siècle suivant, et l'Égypte n'était alors étudiée qu'au travers des sources littéraires antiques qui en ont parlé (Hérodote, Diodore, Strabon, etc.) ou de ses monuments, principalement pharaoniques, décrits par les voyageurs qui la parcourent sans cesse plus fréquemment depuis le XVI^e siècle. Avant l'avènement des fouilles scientifiques (à la fin du XIX^e s.), les trouvailles archéologiques ne faisaient que refléter les goûts et les intérêts de leur époque : on ne trouvait que ce que l'on recherchait, et les papyrus n'en faisaient pas vraiment partie.

Razzia sur les manuscrits médiévaux d'Égypte

Dans le domaine de l'écrit, si les papyrus sont encore hors champ, toute l'attention de l'Europe érudite se concentre sur les manuscrits coptes, arabes, éthiopiens ou syriaques d'époque médiévale : l'orientalisme est alors en pleine expansion et a des besoins effrénés en manuscrits pour croître et affiner ses connaissances. C'est l'époque où l'on dépêche en Égypte des agents chargés d'acquérir des manuscrits auprès des bibliothèques des monastères encore en activité. La France de Louis XIV n'est pas en reste : Colbert, qui créa des chaires de langues orientales au Collège de France et fonda le corps des « Secrétaires interprètes du Roy aux langues orientales », adressa en 1672 aux consuls de France au Levant une circulaire les exhortant à rabattre vers lui des manuscrits : « Estant bien aise de faire recherche de manuscrits pour mettre dans ma bibliothecque, comme je ne doute pas que vous ne trouviez avec facilité plusieurs occasions d'en avoir, vous me ferez plaisir de vous en informer et de ne pas laisser échapper aucune, lorsque vous en trouverez, sans les acheter. Vous devez observer surtout que les manuscrits grecs qui sont en parchemin doivent être préférés aux autres (sc. en papier), d'autant que c'est une marque de leur ancienneté ». Il renouvela ses instructions l'année suivante en incitant ses correspondants à « une recherche exacte des manuscrits hébreux, grecs et arabes les plus anciens », réitérant sa préférence pour les manuscrits en parchemin. Nulle mention de papyrus ! Toujours en 1672, il envoya en Égypte le père dominicain Vansleb (1635-1679), d'origine allemande, à la recherche de « la plus grande quantité qu'il pourra de bons manuscrits et de médailles anciennes » pour la Bibliothèque royale. Vansleb parvint à acquérir et à expédier à Paris 334 manuscrits, la plupart en arabe et en copte, sur parchemin et papier.

Déjà sous Louis XIII, Jacques-Auguste de Thou, Grand Maître de la Bibliothèque du Roi, avait fait jouer ses relations dans le milieu diplomatique pour acquérir des manuscrits, entre autres, égyptiens à destination de sa propre collection, dont l'unique papyrus provenait ... de Lyon [cf. p. 156]. Autre grand érudit français, Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637) [fig. 102] profita de la présence en Égypte des pères franciscains Agathange et Cassien pour acquérir des manuscrits en langues orientales auprès des bibliothèques des monastères du wâdî Natrûn (entre

Alexandrie et Le Caire): sa bibliothèque s'enrichit ainsi de manuscrits bibliques notamment en copte. Son intérêt pour la langue des anciens Égyptiens (qu'il transmet au jésuite Athanase Kircher) l'avait poussé à s'intéresser à des écrits plus anciens et il donna des instructions en ce sens: en 1632, il parvint à acquérir un livre « trouvé enfagotté avec une momie », qui « est du vrai Papyrus antique et est tout escript en figures ou caracteres hyeroglifiques » – probablement un *Livre des morts* (qu'il pourrait avoir donné ensuite à Kircher). Il fut plus malheureux deux ans plus tard alors que le navire qui lui rapportait en 1635 un manuscrit des *Épîtres de Paul* en arabe ainsi que « quelques feuilles volantes du vray papyrus escriptes en hieroglyphique » sombra ou fut victime de pirates. C'est surtout la perte de ces dernières qu'il regretta.

Ces exceptions mises à part, l'Europe savante s'intéresse donc avant tout aux manuscrits de l'Égypte arabe qui remplissaient les étagères des bibliothèques des monastères où ceux-ci étaient copiés et recopiés et qui étaient susceptibles, entre autres, de donner la clé du copte dont on commençait à subodorer qu'il était le dernier état de la langue de l'ancienne Égypte [cf. p. 78]. Les papyrus, dans leur majorité pré-médiévale, ne s'étaient pas conservés dans ces bibliothèques: tombés en lambeaux avec le temps, ils avaient été jetés, parfois après avoir été recopiés sur des supports jugés plus résistants comme le parchemin. Seules des fouilles étaient à même de mettre au jour tous ces accidentés de l'Histoire, avalés dans les entrailles des dépotoirs antiques. Mais il fallait pour cela avoir l'idée de les y rechercher.

Et surtout, l'Europe savante, quand elle n'est pas obnubilée par les seuls monuments et objets d'art, ne s'intéresse qu'aux livres. On n'approche les civilisations qui se sont succédé dans la vallée du Nil qu'à travers leur patrimoine littéraire, soit pour compléter les connaissances que l'on avait de la littérature gréco-latine et chrétienne, soit pour approfondir la grammaire des langues orientales. Les documents de la vie de tous les jours conservés par les papyrus ne sont jamais évoqués. Encore aurait-il fallu avoir conscience de l'existence de cette manne historique ! La découverte des papyrus d'Herculanum, exclusivement littéraires, ne pouvait que concourir à entretenir cette ignorance. C'est une trouvaille inopinée qui va y mettre fin.

1778: l'Égypte livre le premier papyrus documentaire

S'il y eut sans aucun doute des découvertes de papyrus plus anciennes, la première qui soit assez précisément documentée est celle advenue en 1778, nous raconte-t-on, à Giza, près du Caire. Des fellahs déterrèrent une caisse en bois contenant une cinquantaine de rouleaux de papyrus. Ils cherchèrent à les revendre auprès d'un commerçant italien, qui n'en acheta qu'un seul. Ne sachant que faire des autres, ils les auraient



FIG. 102. PORTRAIT DE NICOLAS-CLAUDE FABRI DE PEIRESC PAR CLAUDE MELLAN EN 1636

LOS ANGELES, J. PAUL GETTY MUSEUM
N° 2019.11

© GETTY'S OPEN CONTENT PROGRAM

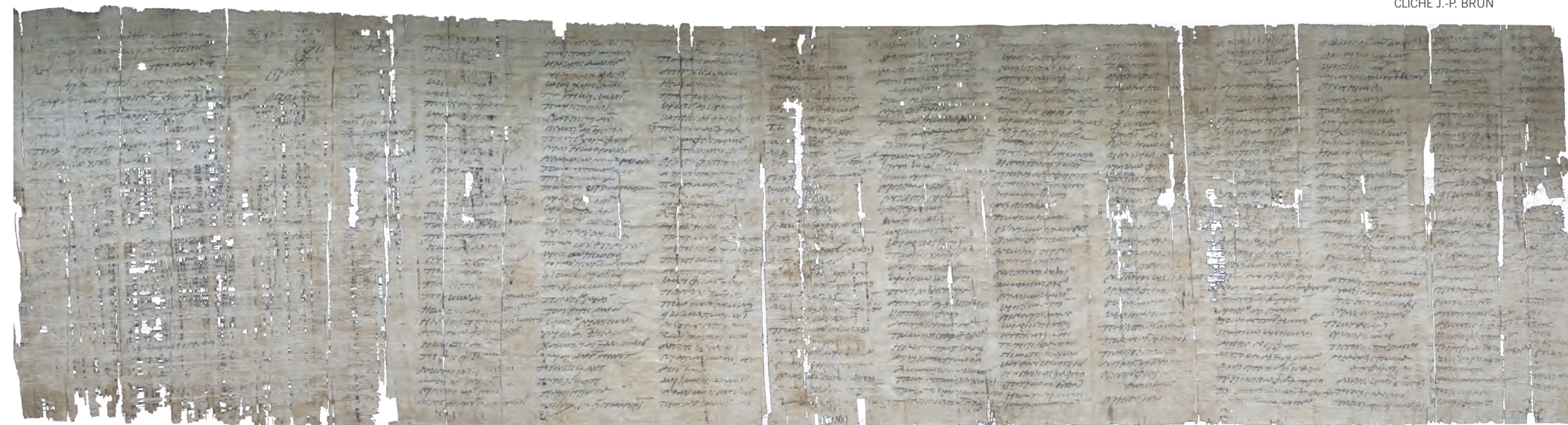
brûlés pour jouir de l'odeur aromatique qu'ils exhalent. Cette anecdote montre en tout cas le peu d'intérêt que l'on portait alors aux papyrus : les Européens n'y sont pas encore sensibilisés ; les Égyptiens, par ricochet, ne les recherchent pas et, quand leurs pioches en déterrent par hasard, ils ne savent pas comment les écouler. Comme le raconte Volney dans son *Voyage en Syrie et en Égypte pendant les années 1783, 1784, & 1785*, Paris 1787, « il n'y a pas trois ans qu'on déterra près de Damiette (au nord-est du Delta) plus de cent volumes écrits en langue inconnue ; ils furent incontinent brûlés sur la décision des Chaik du Kaire » (I, p. 256).

Le papyrus qui avait échappé au feu [fig. 103] fut offert au prélat Stefano Borgia (1731-1804). Fils d'une famille aristocratique de Velletri, Borgia avait suivi la voie ecclésiastique jusqu'au cardinalat (1789) tout en se consacrant à l'histoire et à l'étude de l'Antiquité. Il avait rassemblé dans sa ville natale une importante collection, notamment grâce aux contacts qu'en tant que secrétaire de la Congrégation pour la Propagation de la Foi, il développa avec les missionnaires envoyés au Levant. Entre autres antiquités, il possédait des manuscrits coptes, dont l'étude par le danois Jørgen Zoega constitua un des actes de naissance de la coptologie. C'est à un autre Danois, Niels Iversen Schow (1754-1830), que Borgia confia l'édition du papyrus en 1787 alors que celui-ci venait d'arriver à Rome [fig. 104]. Une fois déroulé en Italie, le rouleau, auquel on donna le nom de *Charta Borgia* en hommage à son propriétaire, s'était vite révélé être écrit en grec et avait besoin des lumières d'un excellent helléniste pour être déchiffré. Formé auprès du grand philologue Christian Gottlob Heyne, Schow était l'homme de la situation. Mais l'entreprise s'avéra plus redoutable qu'on pouvait l'imaginer.

FIG. 103. LA *CHARTA BORGIANA*

AVEC L'AIMABLE AUTORISATION DU MINISTERO PER I BENI E LE ATTIVITÀ CULTURALI E PER IL TURISMO – MUSEO ARCHEOLOGICO NAZIONALE DI NAPOLI

CLICHÉ J.-P. BRUN



On n'avait jamais rien vu de tel : ce rouleau de treize colonnes exhibait une écriture d'une grande cursivité à l'opposé des écritures posées en lettres capitales des manuscrits littéraires auxquelles on était habitué. Quant au contenu, il ne pouvait être rapproché de rien de connu. Loin d'être de la littérature, il s'agissait d'un modeste document de 193 apr. J.-C. faisant la liste des habitants d'un village du Fayoum, Ptolemais Hormou, assujettis à la corvée d'entretien des digues et des canaux. Nous voici plongés dans le monde des paysans égyptiens (portant pour beaucoup des noms d'origine égyptienne qui ne pouvaient manquer de dépayser un philologue classique) et dans les arcanes de la fiscalité romaine encore obscure. Tout était nouveau pour Schow ; il lui fallait travailler sans filet.

Malgré ces difficultés à l'époque presque insurmontables, il produisit en un laps de temps record une édition commentée et illustrée qui, malgré ses déficiences bien naturelles, ne peut que forcer l'admiration [50]. C'est la première édition d'un papyrus grec d'Égypte ; c'est surtout la première édition d'un papyrus documentaire de provenance orientale – puisque les seuls autres documents connus étaient, on l'a vu, les papyrus de Ravenne, les chartes mérovingiennes et les bulles papales – donnant pour la première fois accès à la vie quotidienne des Anciens dans ses aspects les plus humbles – contrairement aux documents ravennates, mérovingiens ou pontificaux. Cette publication est considérée comme marquant la naissance de la papyrologie en tant que science des papyrus grecs et latins issus d'un contexte archéologique – contrairement à ceux transmis continûment par les chartriers ou les bibliothèques. Elle devance de quelques années le premier volume de papyrus d'Herculanum [49].

Les premières collections et publications systématiques de papyrus

La *Charta Borgiana* dévoila au monde savant l'existence d'un nouveau type de papyrus que le sol égyptien, du fait de conditions climatiques favorables, était à même de livrer en quantité. Elle n'eut cependant pas beaucoup de retentissement et déçut même par son contenu terre à terre. L'Expédition d'Égypte (1798-1801), qui suivit de peu cette révélation et soumit l'Égypte à une étude scientifique systématique, aurait pu marquer l'expansion des recherches papyrologiques. Ce ne fut pas directement le cas. Certes, elle fut à l'origine de l'entrée dans les collections françaises de quelques papyrus grecs rapportés par des savants et militaires qui avaient suivi Bonaparte en Égypte, mais c'est surtout en lançant l'égyptologie et en suscitant chez un large public un véritable enthousiasme pour l'Égypte ancienne qu'elle a indirectement contribué aux premières grandes découvertes papyrologiques du XIX^e siècle : les savants avaient besoin de plus de documents écrits pour asseoir leurs recherches et pour percer le secret des hiéroglyphes tandis que les grands musées européens étaient à la recherche d'antiquités égyptiennes à exposer pour satisfaire l'engouement du public. Cet appétit croissant pour les vestiges de l'Égypte ancienne provoqua le développement de fouilles intensives. Ce sont les consuls généraux des grandes nations européennes (Henry Salt pour l'Angleterre, Bernardino Drovetti pour la France, Giovanni Anastasi pour la Suède et la Norvège) qui les commanditèrent, se lançant dans de véritables chasses au trésor dont les résultats alimentèrent les collections européennes en train de se constituer.

C'est ainsi que, mêlés aux antiquités égyptiennes, les papyrus, écrits surtout en grec (langue administrative de l'Égypte postpharaonique), commencèrent à affluer en Europe, immédiatement soumis à la curiosité des érudits qui en donnèrent rapidement les premières éditions : l'Allemand August Boeckh édite en 1821 un papyrus de la collection Anastasi (le premier papyrus ptolémaïque); le Français Jean-Antoine Letronne [fig. 105] publie un papyrus de la collection Passalacqua en 1826 tandis qu'il travaille à l'édition des papyrus de la Bibliothèque impériale et du Louvre (qui ne seront publiés que bien après sa mort, en 1865); l'Italien Amedeo Peyron fait paraître en 1827 un premier volume de papyrus de Turin issus de la collection Drovetti, suivi d'un second l'année suivante; le Néerlandais Conrad Leemans édite en 1843 les papyrus de Leyde rachetés à Anastasi. La papyrologie était désormais en bonne voie, et les fouilles de plus en plus systématiques dirigées par les savants eux-mêmes (et non plus commanditées auprès des locaux comme à l'époque des consuls) permettront l'exhumation de centaines de milliers de papyrus. Combinés aux achats massifs de papyrus trouvés clandestinement, ceux-ci enrichiront les collections se spécialisant désormais en papyrus et donneront à la papyrologie le statut de science historique à part entière à côté de l'épigraphie.

Ces papyrus – qui ne cessent d'être découverts encore aujourd'hui dans des fouilles menées heureusement avec plus de soin que jadis – ont produit peu à peu une véritable révolution dans l'ordre des études historiques en mettant en lumière une Antiquité qui, loin de se résumer aux illustres figures marmoréennes de l'Histoire et à ses grands événements, est aussi pétrie de l'humanité des petits, de cette masse d'acteurs auxquels les auteurs antiques et une partie des inscriptions (auxquels se restreignaient les connaissances jusqu'au XVIII^e s.) ne donnaient guère la parole et qui reprennent vie grâce aux papyrus. On comprit un peu grâce à eux que la grande Histoire était faite aussi et surtout de la diversité de ces microhistoires.



Aufrère S.H., *La momie et la tempête: Nicolas-Claude Fabri de Peiresc et la «Curiosité Égyptienne» en Provence au début du XVII^e siècle*, Avignon 1990.

Fournet J.-L., *Ces lambeaux, gardiens de la mémoire des hommes*, Paris 2016.

Preisendanz K., *Papyrusfunde und Papyrusforschung*, Leipzig 1933.

Volkoff O.V., *À la recherche des manuscrits en Égypte* (Recherches d'Archéologie, de Philologie et d'Histoire 30), Le Caire 1970.

Pour la *Charta Borgiana*, cf. 50 (bibliographie).

FIG. 104. NIELS
IVERSEN SCHOW
PORTRAITURÉ PAR
C.A. LORENTZEN EN
1815
FREDERIKSBORG
NATIONALHISTORISKE
MUSEUM



FIG. 105. JEAN-
ANTOINE LETRONNE
(1787-1848)
GRAVURE TIRÉE
DE LETRONNE,
MÉLANGES
D'ÉRUDITION
ET DE CRITIQUE
HISTORIQUE, PARIS,
E. DUCROCQ (1860)

